



CIFA

Centre Interprofessionnel
pour la Formation aux
métiers de l'Agriculture



RESOF

Réseau Formation
Fleuve



CIEA

Centre International
d'Etudes Agricoles



ACTES DU SEMINAIRE

Séminaire Sous régional CIFA/RESOF/CIEA SEN 07

La Formation et le Conseil pour la Promotion des Exploitations Familiales Rurales

Du 07 au 14 février 2007
CIFA Saint-Louis - SENEGAL

AVANT PROPOS

L'agriculture familiale constitue de loin le mode d'exploitation agricole le plus largement répandu dans le paysage rural ouest-africain et ceci pour de nombreuses années encore. Une partie importante de la population vit en milieu rural et dépend pour une grande part des revenus tirés de l'agriculture.

Actuellement, cette multitude de petites exploitations familiales est confrontée à de nombreux défis auxquels ces dernières doivent impérativement faire face pour, non seulement assurer leur propre développement par une amélioration de la productivité, mais également contribuer efficacement à la souveraineté alimentaire des Etats ainsi qu'à la protection et la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

On peut mentionner parmi ces grands défis à relever l'évolution démographique qui reste encore très soutenue, la mondialisation des relations commerciales internationales qui fragilise les agricultures africaines par une concurrence "inamicale" ou encore les changements et aléas climatiques observés qui hypothèquent régulièrement les récoltes donc les ressources des paysans ouest-africains.

Les différents Etats de la sous-région se sont tous engagés avec l'appui de la Banque Mondiale dans des programmes de renforcement des capacités des services de conseil agricole afin de mieux répondre aux demandes multiformes d'accompagnement des exploitations familiales.

Les convictions du ROPPA reposent sur une forte conscience que, dans les conditions sociales et économiques actuelles, l'agriculture familiale reste la seule alternative pertinente pour assurer un développement durable et équitable et pour garantir la quiétude sociale et la paix civile dans des pays à faible niveau d'industrialisation et de production de services.

Ce séminaire sous-régional, qui réunit autour d'une même table différentes catégories d'acteurs concernés au premier chef par le développement rural, constitue une formidable opportunité pour développer une convergence de vue et d'action nécessaire à un renforcement de la position des EFR au coeur des politiques agricoles nationales et sous-régionales.

RESUME EXECUTIF

Un séminaire sous régional sur **la Formation et le Conseil pour la promotion des Exploitations Familiales Rurales** s'est déroulé au CIFA de Ndiaye (Sénégal) du 07 au 14 février 2007. Il a réuni près d'une centaine de participants provenant de dix pays de la sous région à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Tchad, le Togo et le Sénégal.

L'organisation de cette rencontre sous régionale, initiée par le Centre International d'Etudes Agricoles (CIEA, Suisse), a été assurée par le CIFA/RESOF avec l'appui du Bureau de la Formation Professionnelle Agricole et celui du Bureau d'Appui à la coopération sénégal suisse.

L'objectif principal du séminaire est de rassembler autour d'une plateforme de réflexion et d'échanges les principaux groupes d'acteurs concernés par la formation et le conseil agricole et rural au service des exploitations familiales. Les participants invités à prendre part à cette rencontre sont aussi bien des professionnels de la formation et du conseil agricole et rural que des responsables d'organisations de producteurs de la sous région. Ce forum doit permettre de dégager une convergence des points de vue ainsi que des pistes concrètes quant à la rénovation des dispositifs de formation et de conseil par rapport aux besoins spécifiques de l'agriculture familiale en matière de formation et de conseil.

Les politiques de développement agricole dans les pays de la sous région ouest africaine sont actuellement marquées par une responsabilisation de plus en plus accrue des producteurs dans les fonctions traditionnellement assumées par l'Etat.

Le désengagement brutal des Etats et les contre performances récurrentes des secteurs agricoles ont conduit les Organisations de Producteurs (le ROPPA à l'échelle sous-régionale et les plateformes nationales) à engager un plaidoyer soutenu pour la promotion des EFR comme leviers pertinents pour la réalisation d'une agriculture saine et durable à même d'assurer la sécurité alimentaire des populations.

L'avenir des exploitations familiales rurales, qui constitue la thématique sous jacente centrale de ce séminaire, pourrait apparaître comme assez sombre au regard des énormes défis démographiques, de sécurité alimentaire et environnementaux qu'il est impératif et surtout urgent de relever au cours de ces toutes prochaines décennies.

Face à un tel enjeu, la fourniture de services d'appui conseil adéquats aux producteurs est apparue comme une exigence fondamentale pour améliorer les performances des EFR. Dans ce cadre, des Programmes et Services d'Appui aux Organisations de Producteurs (PSAOP) ont été mis en place dans la plupart des pays de la sous région en rapport avec la Banque Mondiale. Concomitamment, les Organisations de Producteurs, les Organisations Non Gouvernementales et autres opérateurs privés ont contribué à la mise en place dans les collectivités rurales de dispositifs de formation et de programmes de renforcement des capacités des acteurs ruraux.

Cependant, malgré la volonté affirmée des acteurs, l'inadéquation des services proposés aux producteurs par rapport aux besoins prioritaires des EFR a mis en pleine lumière la nécessité

de rénover/refonder les dispositifs de formation pour intégrer l'évolution du contexte macro-économique et les profondes mutations auxquelles les agricultures de la sous région sont confrontées.

Les différentes communications ont mis en exergue la diversité et la complexité des EFR de la sous région. Ces caractéristiques ont amené les conférenciers à insister sur la difficulté à établir une typologie, celle-ci ne pouvant avoir de sens que si on en définit au préalable la finalité. Toutefois ils ont esquissé quelques typologies orientées par l'accès aux marchés (B. Guèye) ou sur une dimension davantage sociologique (M. R. Mercoiret/ P. M. Bosc).

Dans sa communication, P. Debouvry développe la nécessité d'une approche de masse pour la formation du capital humain. Il justifie cette nécessité par rapport aux tendances démographiques prévisibles pour ces prochaines décennies aux conséquences de la mondialisation sur les économies africaines, à la vulnérabilité des agricultures par rapport aux changements climatiques, à la dégradation des ressources naturelles et à la raréfaction des sources énergétiques à bon marché. C. Fauliau met pour sa part l'accent sur la nécessité d'une affirmation de la volonté politique à travers un partenariat entre l'administration, la société civile et notamment les OP, le secteur privé et les élus. Il insiste aussi sur la nécessité d'avoir un mécanisme de financement permanent cogéré dans la transparence par ces quatre partenaires.

Les participants ont partagé leurs inquiétudes sur la nature et l'ampleur des mutations en cours, des trajectoires et de la viabilité des EFR. Le peu d'emprise des EFR sur le marché a fait l'objet d'inquiétudes très fortes de la part de certains participants.

Concernant le renforcement du capital humain la responsabilité des bailleurs à mettre en place des financements durables ainsi que la présentation de programmes bien élaborés par les Etats et les OP sont des impératifs incontournables.

Les ateliers de réflexion ont constitué des moments forts de discussions, confrontations et échanges entre les différents groupes d'acteurs. Ils ont favorisé une meilleure compréhension et harmonisation des concepts, méthodes et outils d'appui et de conseil en direction des EFR. Les résultats des groupes de travail ont été présentés et discutés devant l'ensemble des participants. Ces travaux, basés sur une analyse plus approfondie de quelque uns de ces dispositifs, ont permis de donner des orientations qui pourraient aider les acteurs à améliorer leurs pratiques

Afin d'illustrer les présentations des dispositifs de Conseil, deux sites ont été visités par les participants, l'un à Kassack sur le dispositif de la SAED et l'autre à Gandon sur celui de l'ANCAR. Après la visite de quelques réalisations sur le terrain, une rencontre avec des responsables d'OP et des conseillers agricoles a permis des échanges animés autour des modalités pratiques de mise en oeuvre du Conseil.

Les présentations d'expériences par pays ont contribué à illustrer davantage la connaissance et la compréhension des dispositifs de conseil et de formation mis en oeuvre dans différents contextes historiques et agro écologiques. Les participants ont échangé de manière très critique sur les forces et faiblesses de ces expériences, ce qui témoigne d'une appropriation certaine de l'information acquise tout au long du séminaire.

Ce séminaire a également apporté aux participants un éclairage sans complaisance sur l'ampleur des enjeux et défis à relever dans le court à moyen terme par les agricultures africaines pour garantir et renforcer la souveraineté alimentaire des différents Etats de la sous région, ceci dans un contexte démographique encore fort soutenu malgré le mouvement d'exode rural qui va se poursuivre.

En conclusion on peut retenir que ce séminaire s'est déroulé dans de très bonnes conditions organisationnelles, matérielles et techniques, dans un cadre approprié et avec une assistance de qualité qui a pris une part active à la réflexion et l'animation de cette importante rencontre.

Il s'agit maintenant de trouver les voies et moyens les plus appropriés pour assurer la poursuite de cette réflexion et de ces échanges afin que les acquis de ce séminaire puissent être développés et valorisés au niveau des processus nationaux d'appui et de promotion en direction des Exploitation Familiales Rurales.

SOMMAIRE

Avant-propos	2
Résumé exécutif	3
Sommaire	6
Acronymes	8
Section I : INTRODUCTION.....	9
Contexte et justification du séminaire	10
Objectifs et résultats attendus.....	12
Programme du séminaire.....	13
Section II : SEANCE D'OUVERTURE	15
Discours du Directeur du CIFA	16
Discours du Représentant de la DDC.....	18
Discours du Représentant de la Coopération française	19
Discours du Président de la Commission du CIEA.....	20
Discours du Gouverneur de la Région de Saint-Louis	21
Section III : PRESENTATION DES PARTENAIRES	23
Présentation du CIEA.....	24
Présentation de la SNFAR.....	24
Présentation du CIFA/RESOF	26
Section IV : COMMUNICATIONS ET PANEL.....	28
Communication 1: Concept et caractéristiques clefs de l'exploitation familiale agricole (Bara GUEYE,)	29
Communication 2 : Les EFR ouest-africaines dans le contexte des politiques de développement sous-régionales et internationales (Séraphin BIATCHON)	32
Communication 3: La formation de masse face aux enjeux de développement des exploitations familiales rurales ouest-africaines (Pierre DEBOUVRY)	37
Communication 4 : Analyse socio-économique de l'EFR (Marie-Rose MERCOIRET/Pierre-Marie BOSC)	42
Communication 5: Analyse des dispositifs de formation et de conseil dans la sous-région (Christian FAULIAU)	47

Communication 6: Le diagnostic participatif : un moyen d'identification des besoins en formation des producteurs (Ibrahima HATHIE)	50
Panel sur le Conseil agricole et rural: Expériences vécues et dynamiques nouvelles : ANCAR, SAED, SODEFITEX, ANADER, DNA.....	52
Section V : ATELIERS D'ECHANGES ET DE REFLEXION.....	53
Atelier 1: EFR sous-régionales: caractéristiques et fonctionnement	54
Atelier 2: Dispositif d'appui conseil aux EFR.....	56
Atelier 3: Offre de services d'appui aux EFR.....	58
Section VI : VISITES DE TERRAIN.....	60
Visite de Kassack, zone SAED	61
Visite de Gandon, zone ANCAR	63
Section VII : SEANCE DE CLOTURE.....	65
Synthèse générale du séminaire	66
Discours de la Porte-parole des séminaristes	70
Discours du Président du CIEA	71
Discours du Représentant du Ministre de l'Agriculture, des Biocarburants et de la Sécurité Alimentaire (MABSA)	74
Section VIII : CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	75
ANNEXES.....	78
Résultats des ateliers	
Liste des communications par pays	
Liste des participants	

ACRONYMES

ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
BA	Bureau d'Appui de la Coopération sénégal-suisse
BFPA	Bureau de la Formation Professionnelle Agricole
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIEA	Centre International d'Etudes Agricoles
CIFA	Centre Interprofessionnel pour la Formation aux Métiers de l'Agriculture
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
EFR	Exploitation Familiale Rurale
ENCR	Ecole Nationale des Cadres Ruraux
ENEA	Ecole Nationale d'Economie Appliquée
ENSA	Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie
MABSA	Ministère de l'Agriculture, des Biocarburants et de la Sécurité Alimentaire
PA	Politique Agricole
PAU	Politique Agricole de l'Union
PSAOP	Programme des Services Agricoles et des Organisations de Producteurs
RESOF	Réseau Formation Fleuve
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve
SNFAR	Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
SODEFITEX	Société de Développement des Fibres Textiles
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Section I

INTRODUCTION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SEMINAIRE

Le CIEA, Centre International d'Etude pour la Formation et la Vulgarisation, basé en Suisse et soutenu par le Direction du Développement et de la Coopération (DDC), a organisé en février 2007 un séminaire sous régional délocalisé au Sénégal. La conception, la préparation et la conduite de cette rencontre sous-régionale ont été confiées à des structures largement impliquées dans le domaine de la formation agricole et rurale : le Réseau Formation Fleuve (RESOF) et le Centre Interprofessionnel pour la Formation aux métiers de l'Agriculture (CIFA) de Saint-Louis.

La tenue d'un séminaire de réflexion et d'échanges au niveau sous-régional, centré sur le concept de l'exploitation familiale et de ses besoins en matière de formation et de conseil, regroupant des organisations paysannes et des structures de formation et de conseil agricole, constitue une excellente opportunité de rapprocher et de partager la vision des acteurs porteurs de la demande et de l'offre de formation agricole et rurale.

Ce rapprochement des points de vue passe nécessairement par une meilleure compréhension de l'entité "exploitation familiale" dans toutes ses diversités et composantes non seulement agricoles et économiques mais également sociales ou encore culturelles afin de faire progresser le débat politique qui met trop souvent en opposition agriculture familiale et agriculture industrielle

Contexte sous-régional

Les politiques de développement agricole dans les pays de la sous région ouest africaine sont actuellement marquées par une responsabilisation de plus en plus accrue des producteurs dans les fonctions traditionnellement assumées par l'Etat.

Le désengagement brutal des Etats et les contre performances récurrentes des secteurs agricoles ont conduit les Organisations de Producteurs (le ROPPA à l'échelle sous-régionale et les plateformes nationales) à engager une dynamique soutenue de promotion des EFR comme leviers pertinents pour la réalisation d'une agriculture saine et durable nourricière des populations.

Face à un tel enjeu, la fourniture de services d'appui conseil adéquats aux producteurs est apparue comme une exigence fondamentale pour améliorer les performances des EFR. Dans ce cadre, des Programmes et Services d'Appui aux Organisations de Producteurs (PSAOP) ont été mis en place dans la plupart des pays de la sous région en rapport avec la Banque Mondiale. Concomitamment, les Organisations de Producteurs, les Organisations Non Gouvernementales et autres opérateurs privés ont contribué à la mise en place dans les collectivités rurales de dispositifs de formation et de programmes de renforcement des capacités des acteurs ruraux.

Cependant, malgré la volonté des acteurs, l'inadéquation des services proposés aux producteurs par rapport aux besoins prioritaires des EFR a mis en pleine lumière la nécessité de rénover/refonder les dispositifs de formation pour intégrer l'évolution du contexte macro-économique et les profondes mutations que l'agriculture de la sous région connaît.

La Coopération suisse, fortement engagée dans la promotion d'une agriculture saine et durable, a appuyé des processus de réflexion dans ce domaine ce qui a permis à des pays comme le Sénégal de disposer d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) dont l'objectif est de former les acteurs de la nouvelle économie rurale.

Le Réseau des Acteurs de la Formation Agricole et Rurale (RESOF), partie prenante de la SNFAR, travaille également à promouvoir une formation de qualité en milieu rural par les échanges et le partage d'expériences dans le domaine du renforcement des capacités des producteurs. L'organisation du séminaire sous régional CIFA/RESOF/CIEA s'inscrit dans cette dynamique.

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

Finalité du séminaire

Promouvoir les Exploitations Familiales Rurales pour une Agriculture durable en Afrique de l'Ouest

Objectif général du séminaire

Ce séminaire se propose de rassembler autour d'une plateforme de réflexion et d'échanges les principaux acteurs concernés directement ou indirectement par la formation et le conseil agricole et rural au service des exploitations familiales. Cette rencontre doit permettre de dégager une convergence des points de vue ainsi que des pistes concrètes quant à la rénovation des dispositifs de formation et de conseil par rapport aux besoins spécifiques de l'agriculture familiale en matière de formation et de conseil.

Il s'agit donc d'échanger et de partager des points de vue, expériences et bonnes pratiques pour développer des compétences auprès des acteurs en vue d'améliorer les performances techniques, économiques et organisationnelles des Exploitations Familiales Rurales (EFR) en Afrique de l'Ouest

Objectifs spécifiques

- ✓ Identifier les besoins en compétences techniques, économiques et organisationnelles nécessaires aux membres de l'EFR pour le développement de leurs activités
- ✓ Clarifier et approfondir les rôles et responsabilités des acteurs de la chaîne de formation et de conseil des EFR
- ✓ Proposer des outils et méthodes de formation et de conseil pour répondre aux demandes des EFR

Résultats attendus

- ✓ Le concept d'EFR dans ses caractéristiques et sa diversité est défini de manière consensuelle par les acteurs
- ✓ Les besoins prioritaires d'appui conseil et de formation des EFR dans la sous-région sont définis par les acteurs
- ✓ Les rôles et responsabilités des différents acteurs de l'EFR sont définis
- ✓ Les profils des acteurs de la chaîne de formation et de conseil sont dégagés par les acteurs
- ✓ Des outils et méthodes adaptés de formation et de conseil des EFR sont identifiés
- ✓ Les conclusions du séminaire sont actées et diffusées

PROGRAMME DU SEMINAIRE

Mercredi 7 février

10H00-11H30	Ouverture officielle du séminaire
12H00-13H00	Présentation du CIEA <i>Christian FRICKER</i> Présentation du CIFA/RESOF <i>Insa MBAYE</i> Présentation de la SNFAR <i>Elhadji Abdou GUEYE</i>
15H00-15H30	Communication 1: Concept et caractéristiques clefs de l'exploitation familiale agricole <i>Bara GUEYE</i>
15H30-16H30	Questions et débats
17H00-17H30	Communication 2 : Les EFR ouest-africaines dans le contexte des politiques de développement sous-régionales et internationales <i>Séraphin BIATCHON et Saliou SARR</i>
17H30-18H30	Questions et débats

Jeudi 8 février

09H00-10H30	Reprise des débats de la veille
10H30-13H00	Communication 3: La formation de masse face aux enjeux de développement des exploitations familiales rurales ouest-africaines <i>Pierre DEBOUVRY</i> Questions et débats
15H00-18H30	Panel sur le Conseil agricole et rural: Expériences vécues et dynamiques nouvelles : ANCAR, SAED, SODEFITEX, ANADER, DNA. Questions et débats

Vendredi 9 février

09H00-10H40	Communication 4 : Analyse socio-économique de l'EFR <i>Marie-Rose MERCOIRET, Pierre-Marie BOSC</i> Questions et débats
11H30-13H00	Atelier 1 : Les EFR sous-régionales : caractéristiques et fonctionnement
15H00-18H00	Restitution des travaux de groupe Questions et débats

Samedi 10 février

- 09H00-09H40 **Communication 5 : Analyse des dispositifs de formation et de conseil dans la sous-région**
Christian FAULIAU
- 09H40-11H00 **Communication 6 : Le diagnostic participatif : un moyen d'identification des besoins en formation des producteurs**
Dr Ibrahima HATHIE
Questions et débats
- 11H30-13H00 **Atelier 2 : Dispositif d'appui conseil aux EFR**
- 15H00-18H00 Restitution des travaux de groupe
Questions et débats

Dimanche 11 février

- 09H00-15H00 Visites de terrain :
Kassack : pratique d'appui conseil de la SAED
Gandon : dispositif d'appui de l'ANCAR

Lundi 12 février

- 09H00-18H00 Visite du parc du Djoudj, visite des Grands Domaines du Sénégal

Mardi 13 février

- 09H00-09H30 Débriefing des visites de terrain
- 09H30-13H30 Communications par pays
- 15H00-16H30 **Atelier 3 : Offre de service d'appui aux EFR**
16H30-18H00 Restitution des travaux de groupe
Questions et débats

Mercredi 14 février

- 10H00-12H00 Synthèse générale des travaux
Remise des attestations
Clôture officielle du Séminaire

Section II

SEANCE D'OUVERTURE

Discours du Directeur du CIFA, Monsieur Insa MBAYE

Monsieur le Gouverneur de la Région de Saint-Louis
Monsieur le Représentant du Président du Conseil Régional de Saint-Louis
Monsieur le Directeur Général Adjoint de la SAED
Monsieur le Représentant de la DDC suisse
Monsieur le Président du CIEA, Centre International d'Etudes Agricoles de la Suisse
Monsieur le Représentant de la Coopération française à Dakar
Monsieur le Secrétaire Général de l'Union des Producteurs Agricoles-Développement International du Québec
Monsieur le Représentant du Hub rural de Dakar
Mesdames, Messieurs les membres du comité de pilotage de l'atelier
Mesdames, Messieurs les participants à l'atelier
Mesdames, Messieurs les invités
Mesdames, Messieurs les représentants de la presse locale
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

C'est un honneur et un plaisir immenses qui nous ont été faits d'abriter le présent atelier dans notre centre de formation, le CIFA. C'est pour cela que nous vous disons à tous « bissimilah » c'est-à-dire toute la chaleureuse bienvenue. Une bienvenue qui s'accompagne de l'espoir que les commodités et les services du centre seront à la hauteur de vos attentes.

Cette bienvenue, nous la formulons aussi au nom du RESOF, du CIEA et de l'ensemble des autres membres du comité de pilotage et d'organisation que sont le Bureau de formation du Ministère de l'agriculture, BFPA, le Bureau d'appui à la coopération sénégal-suisse, l'ANCAR, l'ENCR de Bambey, l'ENSA de Thiès, l'ENEA de Dakar et le CNCR.

Nous voulons ensuite exprimer notre gratitude à la DDC et au CIEA qui nous ont offert, à nous acteurs de la formation agricole et rurale au Sénégal, l'opportunité d'accueillir un tel atelier ; atelier qui se déroule pour la première fois en Afrique de l'Ouest ; atelier institutionnalisé par le CIEA depuis plusieurs années et atelier novateur dans son concept.

Que la DDC et le CIEA soient vivement remerciés pour cela et pour l'appui technique et financier déterminant et essentiel qu'ils ont décidé d'apporter à la conception, à la préparation et à la réalisation du présent atelier.

Par ailleurs nous reconnaissons et magnifions le soutien financier additionnel que la Coopération française et la SAED ont apporté à la réalisation de l'atelier : la Coopération française par le SCAC de Dakar pour la prise en charge partielle du transport et de l'hébergement à Saint-Louis de certains participants, la SAED pour la prise en charge partielle de la restauration des participants ici à N'Diaye.

Nous relevons et apprécions également, à sa juste valeur, le fait que depuis la création du CIFA en 1995 la SAED apporte à ce dernier un soutien technique et financier permanent et met gratuitement à sa disposition les locaux qui nous abritent aujourd'hui.

Un mot de remerciement aussi à tous les organismes qui ont fait confiance aux organisateurs en finançant directement et entièrement la participation de candidats qu'ils auront librement choisis.

Ces organismes sont : l'UPA DI à travers un programme confié au CIFA, la SAED, Véco Sénégal, la Coopération française (SCAC de la Guinée Conakry et SCAC du Cameroun), ainsi que les Bureaux de Coopération suisse de Dakar, du Burkina Faso, du Niger, du Bénin et du Tchad.

L'atelier qui nous réunit revêt à mes yeux une importance de tout premier plan au triple niveau des participants concernés, des thématiques développées et de la population finale visée.

La diversité des participants, de leur provenance, de leur statut respectif et leur commune volonté d'appuyer le développement agricole et rural dans les pays de l'Afrique de l'Ouest sont des atouts favorables au relèvement des défis et enjeux qui nous interpellent individuellement et collectivement.

Les thématiques de formation et de conseil, d'actualité brûlante, renvoient au renforcement des capacités des acteurs majeurs du monde rural, en ce qu'elles peuvent leur procurer les moyens, outils et démarche nécessaires pour tirer leur épingle du jeu dans un contexte économique ouvert.

La population finale visée par l'atelier est constituée par les exploitations familiales rurales qui pour longtemps encore composeront la majorité des unités économiques en milieu rural. Par conséquent, elles resteront essentielles à tout développement économique de nos pays.

Au vu de ces considérations, il nous semble raisonnable de fonder nos attentes sur la riche présence de participants de 10 pays africains engagés dans la mutualisation des expériences, des pratiques et des connaissances.

Sur cette note, je vous souhaite un bon séjour au CIFA et dans la vallée du fleuve Sénégal et vous remercie de votre attention.

Discours du Représentant de la DDC, Monsieur Philippe FAYET

Monsieur le Gouverneur,
Chères et Chers Collègues,

Je souhaiterais simplement rappeler quelques dates qui pourraient permettre de préciser le lien entre la coopération suisse et la rencontre qui va nous occuper durant ces prochains jours.

- En 1977, dans le cadre d'un accord entre les Gouvernements du Sénégal et de la Suisse, la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) confiait à l'Union Mondiale ORT la gestion d'un mandat d'appui destiné à soutenir la réorientation et la restructuration des écoles d'enseignement agricole et forestier du Sénégal. Cet appui étendu à l'Ecole nationale des Cadres ruraux de Bambey visait en substance à doter l'enseignement professionnel du secteur primaire, d'un corps professoral compétent, disposant d'une approche pédagogique appropriée et évolutive, en phase avec les intérêts et les sensibilités d'un monde rural en pleine mutation.
- En 1997, tirant les enseignements en de nombreux points très positifs, de ce long partenariat, les autorités respectives des deux états décidaient de réorienter leur cadre de coopération dans le sens d'une réflexion prospective plus globale sur les enjeux de la Formation Agricole et Rurale (FAR) au profit des exploitations familiales agropastorales. Avec la création du Bureau d'Appui à la Coopération sénégal suisse, il s'est agi d'appuyer la mise en œuvre d'une stratégie nationale de formation agricole et rurale et de renforcer les capacités des acteurs à la base par la formation, l'information et le conseil pour leur donner les moyens de participer aux processus de concertation et de décision sur les questions stratégiques concernant leur développement économique et social.
- 10 ans plus tard, l'atelier sous régional sur "la Formation et le Conseil pour la promotion des Exploitations Familiales Rurales" devrait permettre de faire le point sur les pistes et les orientations qui se sont construites au cours des dernières années et de dégager une convergence de points de vue, quant à la rénovation des dispositifs de formation et de conseil en ouvrant la réflexion à une dimension sous régionale.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

A l'heure où les mécanismes macroéconomiques marquent l'agenda des partenaires en matière de coopération, il faut saluer l'initiative du Centre Interprofessionnel pour la Formation aux Métiers de l'Agriculture (CIFA) de Ndiaye qui nous accueille, du Réseau Formation du Fleuve (RESOF) et du Centre International d'Etudes Agricoles (CIEA) que dirige la Haute Ecole Suisse d'Agronomie de Zollikofen. pour l'organisation et la mise en oeuvre de cet atelier.

Je salue et je remercie également la Coopération Française, la SAED, ainsi que le Bureau d'Appui à la Coopération sénégal suisse qui accompagnent cet événement, témoignant par là de leur engagement constant au développement et au renforcement des capacités et des compétences des ruraux.

Parent pauvre, souvent oubliée des politiques nationales de développement et de l'aide internationale toujours plus prompte à soutenir des mécanismes d'aide économique peu maîtrisables, je souhaite vivement que cet atelier traitant de la formation professionnelle soit l'occasion de produire un effet levier concret sur une dimension essentielle touchant directement le renforcement des exploitations familiales agropastorales.

Au nom de la Direction du Développement et de la Coopération suisse, je vous remercie pour votre présence, pour votre attention et je vous propose sans plus tarder de passer à l'action.

Discours du Représentant de la Coopération française, Monsieur Xavier MALON

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Président du CIEA,
Chers collègues,

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Sénégal, qui regrette de n'avoir pu être présent parmi vous aujourd'hui, m'a confié l'honneur et la charge de dire quelques mots de bienvenue au nom de l'ensemble du dispositif de la Coopération française, constitué du SCAC et de l'Agence Française de développement.

Plutôt qu'un discours, je commencerai par remercier le comité d'organisation de ce séminaire pour nous avoir invité aujourd'hui, et pour la qualité du travail accompli pour sa préparation. Notre contribution à ce séminaire consacré à la Formation et au Conseil pour la Promotion des Exploitations Familiales Rurales est certes modeste, toutefois nous y avons répondu favorablement à l'instant même ou nous avons été sollicités.

La Coopération Française a une longue tradition d'appui au secteur rural et à la formation professionnelle, peut être plus encore au Sénégal qu'ailleurs.

Malgré la réforme de notre dispositif, le soutien à la formation professionnelle en secteur rural a été repris par l'Agence Française de Développement dans une des composantes du projet Promotion d'une Agriculture Compétitive et Durable .

Outre le Projet d'Appui aux Organisations Paysannes, qui a permis l'implantation des Centres de Gestion et d'Economie Rurale dans la Vallée du Fleuve Sénégal, la Coopération française est fière d'avoir pu également contribuer à la mise en place, au sein du Ministère de l'Agriculture, des Biocarburants et de la Sécurité Alimentaire, d'un Service entièrement dédié à la Formation Agricole et Rurale : je veux bien évidemment parler du Bureau de la Formation Professionnelle Agricole, dont la réputation, malgré sa création récente, a largement dépassé les frontières.

Nous tenons d'ailleurs à souligner que ce résultat est le fruit d'une parfaite collaboration avec d'autres partenaires au développement, et d'une grande complicité avec la Coopération suisse.

Le Bureau de la Formation Professionnelle Agricole est chargé de mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale, et notre coopération l'accompagne pour cela, en complémentarité avec le Bureau d'Appui à la Coopération Sénégal-Suisse, à travers le projet PACD que j'ai déjà évoqué. l'AFD.

Un autre volet de ce projet vise au renforcement des capacités des Organisations Professionnelles Agricoles, en leur déléguant sa mise en œuvre sous la forme de contrats d'objectifs.

Nous soutenons totalement le travail de fond qui est engagé, pour repositionner la formation en plaçant les hommes au cœur de la réflexion, et nous sommes très heureux de constater qu'avance et s'amplifie , dans la Sous-région, la réflexion sur l'appui aux Exploitations Familiales Rurales, ce qu'illustre de belle manière le présent atelier international.

Nous vous souhaitons donc plein succès pour vos travaux, à la mesure des attentes suscitées.

Je vous remercie

Discours du Président de la Commission du CIEA, Monsieur Christian FRICKER

Monsieur le Gouverneur
Monsieur le Directeur du CIFA
Mesdames et Messieurs représentants
Chers participants du séminaire

Moi aussi je vous souhaite la cordiale bienvenue
Ici dans la belle région du Fleuve Sénégal.

Tout d'abord je vous félicite, chères participantes et chers participants de vous être inscrits au séminaire CIEA 2007.

Il s'agit, comme vous le savez, comme thème principal, d'apprendre et de discuter des problèmes et de la formation des Entreprises Familiales Rurales en Afrique de l'ouest.

Le CIEA met une grande importance aux méthodes différentes d'apprendre au cours des séminaires :

- Les présentations par des intervenants
- Des discussions en plénière et surtout en groupes
- De se connaître et faire de l'échange intense dans les groupes, les pauses et pendant les loisirs courts

Il est donc important de travailler en réseaux, d'établir des contacts qui sont durables et qui nous aident à apprendre de l'autre.

J'ai pu constater lors des dernières semaines et hier que nos partenaires ont travaillé beaucoup et ont fait de la bonne organisation.

Surtout je me réjouis de la pleine salle pour ce premier séminaire CIEA / CIFA, ce qui me montre l'intérêt de femmes et hommes de dix pays.

Je vous souhaite maintenant des journées pleines d'apprentissage, de bonnes discussions et des contacts intenses avec les autres participants et ceux qui ont organisé le séminaire 2007 du CIEA.

Merci pour votre attention.

Discours du Gouverneur de la Région de Saint-Louis, Monsieur Mamadou Mustapha NDAO

Monsieur le Représentant du Président du Conseil Régional
Monsieur le Directeur Général Adjoint de la SAED
Monsieur le Représentant de la DDC suisse
Monsieur le Président du CIEA, Centre International d'Economie Agricole
Monsieur le Représentant de la Coopération française
Monsieur le Secrétaire Général de l'Union des Producteurs Agricoles-Développement International du Québec
Mesdames, Messieurs les membres du comité de pilotage de l'atelier
Mesdames, Messieurs les participants à l'atelier
Mesdames, Messieurs les invités
Mesdames, Messieurs de la presse
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Je voudrais tout d'abord, au nom du Gouvernement sénégalais, souhaiter la bienvenue en terre sénégalaise à l'ensemble des participants provenant de l'étranger, qu'ils s'agissent de ressortissants de pays ouest africains frères, de la France, de la Suisse et du Québec.

Qu'ils considèrent tous qu'ils sont accueillis en amis et en frères dans notre pays. Je souhaite que leur séjour ici se passe très bien, qu'il soit agréable, qu'il soit fructueux et qu'il rencontre parfaitement leurs attentes.

Le séminaire qui nous réunit aujourd'hui revêt une importance capitale du fait qu'il s'inscrit dans un contexte national et international marqué par la responsabilisation des acteurs à la base, à travers les politiques de décentralisation, de désengagement, de libéralisation et d'ouverture de l'économie.

Ces nouvelles politiques définies par nos Etats africains requièrent un renforcement de compétences et de capacités encore plus important des producteurs et des responsables de leurs organisations dans tous les domaines ; domaines techniques, économiques, commerciales et de la gestion.

Ces politiques supposent également de réserver une attention toute particulière au conseil agricole et rural, conseil orienté vers les organisations paysannes, mais aussi et surtout vers les exploitations familiales qui constituent l'unité économique agricole de base la plus représentative du milieu agricole et rural africain.

Au vu de la qualité des participants, de leurs expériences significatives dans leurs domaines et dans leurs pays respectifs, je ne doute pas un instant que les échanges seront nombreux, riches et variés et qu'ils permettront aux uns et aux autres de s'inspirer mutuellement des histoires et parcours à succès enregistrés un peu partout.

Par la place importante que les organisateurs ont réservée aux producteurs et à leurs responsables dans le présent atelier est gage de succès car cela préfigure la prise en compte

des trajectoires et des expériences de terrain vécues par les véritables artisans fins de l'agriculture, c'est-à-dire ceux qui composent l'exploitation familiale.

L'espoir est donc permis et l'on peut alors penser que cet atelier d'échanges d'expériences et de pratiques de formation et conseil aux exploitations familiales constituera un moment fort de partage entre les participants.

Je suis de ce fait fondé à croire qu'un jalon important sera ainsi posé qui permettra à nos économies africaines en général, ouest africaines en particulier, de trouver les ressorts d'un développement de leurs exploitations agricoles familiales, source de développement économique et social de la majorité de nos populations.

Cet espoir justifie largement la gratitude qu'il convient, au nom de l'Etat du Sénégal, d'exprimer à la DDC/suisse et au CIEA pour leur décision de financer et de tenir le présent atelier au Sénégal et au CIFA à Ndiaye ; sans une telle décision, cette heureuse opportunité n'aurait pu avoir lieu et cet atelier n'aurait pu se tenir dans notre circonscription, la région de Saint-Louis du Sénégal.

C'est la raison pour laquelle, je voudrais adresser à la DDC et au CIEA toute notre considération et tous nos remerciements.

Il convient ensuite d'associer la Coopération française et la SAED qui ont appuyé l'initiative par un concours financier additionnel en prenant en charge une partie des coûts de transport et de restauration des participants.

Je voudrais, avant de terminer mon propos, souhaiter vivement que l'atelier puisse atteindre largement ses objectifs et que l'occasion soit donnée aux participants, nationaux et étrangers, de découvrir notre région et une partie de ses potentialités agricoles et agro-touristiques importantes.

C'est avec cet espoir et ce souhait que je voudrais déclarer ouvert l'atelier sous-régional africain sur « la formation et le conseil pour la promotion des exploitations familiales rurales : expériences et pratiques ».

Je vous remercie de votre attention.

Section III

**PRESENTATION DES
PARTENAIRES**

Présentation du CIEA

Le CIEA (Centre International d'Etudes Agricoles) est un centre international d'études pour la formation et la vulgarisation en agriculture et en milieu rural. Le CIEA a son siège à l'Office Fédéral de l'Agriculture, lequel fait partie du Département fédéral de l'Economie à Berne, en Suisse. Fondé en 1956, sur l'initiative de F. T. Wahlen, alors Directeur de la Division de l'agriculture de la FAO à Rome, le CIEA organise, en Suisse et à l'étranger, des séminaires à l'intention des professionnels de la formation et de la vulgarisation agricole. Depuis 1995, la Haute Ecole Suisse d'Agronomie (HESA) à Zollikofen dirige le CIEA.

Présentation de la SNFAR

Créé en mai 2003 au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, et directement rattaché au Cabinet, **le Bureau de la Formation Professionnelle Agricole** est chargé d'impulser et coordonner la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) dont les orientations et stratégies peuvent être résumées de la manière suivante :

La Formation Agricole et Rurale doit avoir pour priorité la modernisation de l'agriculture familiale, l'émergence d'une véritable économie rurale et leur intégration dans une économie nationale et internationale ouverte. Elle doit appuyer aussi le développement d'une agriculture intensive à base de capitaux.

Quatre grandes orientations et les stratégies pour les réaliser ont été définies à partir de ces nouvelles missions et priorités.

Généraliser en milieu rural l'éducation de base et assurer à tous les ruraux l'accès à l'alphabétisation

La généralisation de l'éducation de base et l'accès des adultes à l'alphabétisation ont été retenus comme un préalable indispensable à la bonne formation professionnelle. C'est l'objectif que le Gouvernement souhaite atteindre à l'horizon 2008.

Répondre aux besoins de formation professionnelle des ruraux dans tous les domaines.

Avec la libéralisation de l'économie mondiale, la formation professionnelle des ruraux est considérée comme un investissement à long terme indispensable à l'augmentation de la productivité des ruraux et à leur compétitivité sur le marché national et à l'exportation.

Trois stratégies ont été retenues à cet effet :

- ❖ Appuyer la formulation de la demande de formation des ruraux en systématisant les mécanismes permettant aux ruraux d'identifier et de formuler leurs besoins, de mobiliser des ressources et des compétences pour y répondre et de s'impliquer dans la formation.
- ❖ Appuyer l'offre de formation répondant aux demandes des ruraux. Les offres publiques, associatives et privées de formation pour les ruraux, doivent être soutenues financièrement et en terme de formation des formateurs pour répondre en quantité, en qualité et en diversité aux demandes des ruraux.
- ❖ Concéder le service public de la formation professionnelle des ruraux. L'Etat ne pourra pas répondre à l'énorme demande des ruraux suivant le modèle des institutions

publiques de formation, trop coûteux et peu réactif. Sans remettre en cause le statut de service public de la formation professionnelle, il est proposé que l'Etat concède à des opérateurs associatifs ou privés cette formation sur la base d'engagements contractuels réciproques avec des mécanismes de contrôle. L'Etat et les collectivités locales continueraient à financer les infrastructures, les gros équipements et la formation initiale.

Renforcer, adapter et mieux articuler les formations secondaires et supérieures entre elles et avec celles destinées aux ruraux : les institutions de formation professionnelle secondaire et les institutions de formation supérieure qui sont pour l'essentiel publiques paraissent suffisantes en nombre. Les stratégies proposées consistent à améliorer la qualité de leurs offres et à les diversifier en développant des synergies entre elles.

- ❖ Créer des pôles régionaux de formation où les institutions de formation publiques et privées seraient organisées en réseau pour répondre de façon complémentaire aux demandes de formation. Pour des raisons d'avantages comparatifs et d'économie d'échelle, ces pôles pourront avoir un mandat national pour certaines formations.
- ❖ Diversifier les formations professionnelles : l'organisation en réseau au sein de chaque pôle permet de diversifier les offres de formation sur la base des avantages comparatifs de chaque institution et des demandes de formation. Les offres de formation aujourd'hui très centrées sur les aspects techniques de la production agricole doivent prendre en compte les aspects socio-économiques et de gestion et surtout s'ouvrir rapidement à l'ensemble des activités non agricoles.
- ❖ Créer des formations spécialisées associant les universités, les écoles supérieures et les institutions de recherche.
- ❖ Elargir les missions des institutions de formation à la recherche, au conseil agricole et rural et aux prestations de service privées

Réguler l'ensemble des institutions publiques et privées de formation agricole et rurale.

- ❖ Créer un mécanisme interministériel de régulation et y associer l'ensemble des acteurs publics et privés. Cette fonction de régulation doit être décentralisée tout en restant coordonnée au niveau national. Les conseils régionaux, les conseils ruraux, les institutions de formation, les ONG, les OP, les représentants du secteur privé doivent s'associer pour jouer ce rôle.
- ❖ Assurer une coordination et une coopération verticale et horizontale des institutions de formation : les instances de tutelle, les conseils d'administration et les conseils pédagogiques doivent assurer une cohérence et une complémentarité entre les structures de formation.
- ❖ Assurer le financement durable du système national de formation agricole et rurale. Il est proposé en plus d'un accroissement des contributions de l'Etat, que progressivement, les collectivités locales assurent avec celui-ci le financement de la formation initiale et contribuent au financement des autres formations. Les bénéficiaires doivent aussi directement ou par le biais de prélèvements sur leurs activités participer au financement de leur formation.

Présentation du CIFA

L'idée de création du CIFA remonte à 1994 avec la volonté de la Coopération française et de l'Etat du Sénégal, à travers la SAED, de soutenir la mise en place d'une structure de formation pilotée par la profession agricole dans la vallée du Fleuve Sénégal.

Après une période de préparation marquée par une série d'études, de sensibilisation et de concertation, le CIFA a été créé le 8 avril 1995 sous la forme juridique d'une association à but non lucratif.

A caractère interprofessionnel, l'association regroupe aujourd'hui 24 organismes membres de 4 catégories professionnelles :

- 13 organisations paysannes (OPF)
- 3 organismes privés d'appui au développement, ONG et Fondation
- 5 institutions publiques au service du développement rural, de la recherche, d'enseignement supérieur et de formation horticole
- 3 entreprises privées fournisseurs de matériels agricoles, d'intrants et de services

L'ensemble des adhérents compose l'Assemblée Générale qui élit en son sein un Conseil d'Administration de 13 membres dont la composition respecte le caractère interprofessionnel du CIFA, avec un quota minimum par collègue.

La double finalité de professionnalisation de l'agriculture et de promotion de la formation continue est traduite à travers les 3 missions principales de l'association :

Formation des responsables d'organisations, des élus locaux et d'autres professionnels du secteur agricole

Perfectionnement des agents de développement aux métiers du conseil

Renforcement des compétences des formateurs et animateurs

Le centre réalise ces missions en fournissant des services de formation (programmes généraux et formation à la demande), d'appui méthodologique (conseil, pédagogie de formation, évaluation), d'information et de documentation.

Pour cela, le CIFA dispose d'une équipe pédagogique composée d'un Directeur Exécutif, d'un responsable des programmes de formation, de 2 conseillers en formation et d'un chargé d'information et de formation, auxquels s'ajoute un personnel administratif, comptable et financier.

Le rôle de l'équipe pédagogique est de faciliter l'identification des besoins avec les bénéficiaires, de concevoir et coordonner les programmes de formation, et de les réaliser en s'appuyant sur un réseau de partenaires et prestataires de formation.

La stratégie de formation du centre est bâtie autour de 3 axes forts : organisation et structuration du milieu agricole, développement des métiers et développement local.

L'axe « **organisation et structuration du milieu agricole** » est abordé sous deux formes :

- Rencontres professionnelles sur les enjeux, le contexte économique et le rôle des acteurs dans le cadre de diagnostics de filières ou d'analyses de situations professionnelles
- Formation de responsables d'OP

Le deuxième axe « **développement des métiers** » vise l'acquisition et le renforcement de capacités professionnelles agricoles. Spécialisation et maîtrise sont les objectifs à travers des sessions de perfectionnement et d'appuis professionnels.

L'axe « **développement local** » se propose, sous l'entrée agricole en particulier, de former et d'accompagner les élus locaux, les conseillers en développement local et les responsables professionnels pour leur permettre de mieux se situer et intervenir dans le développement de leur territoire.

La finalité commune de ces axes reste la professionnalisation de l'agriculture, entendue sous une double dimension : l'organisation des activités agricoles en métiers et, par conséquent, leur maîtrise progressive par les acteurs concernés.

L'ambition, à travers cette démarche, est de contribuer à faire émerger et se développer un type de leaders et acteurs ruraux capables, par leur initiative et la pertinence de leur vision et de leurs choix, d'impulser des dynamiques agricoles positives dans la vallée du Fleuve Sénégal.

Présentation du RESOF

Le Réseau des Acteurs de la Formation Agricole et Rurale (RESOF) est une plate forme de réflexion stratégique, d'échanges et de partage de pratiques et d'expériences dans le domaine de la Formation Agricole et Rurale (FAR). C'est une initiative des professionnels de la formation qui s'active dans la promotion des programmes régionaux de formation articulés à la demande des populations, du dialogue politique entre les acteurs sur les enjeux liés au pilotage et au financement durable de la FAR

Le RESOF met en oeuvre avec l'appui de la Coopération suisse des programmes dans la vallée du Fleuve Sénégal dont la finalité est de contribuer par la formation, l'information et le conseil aux populations rurales, à promouvoir des systèmes de production et de valorisation qui les sécurisent et améliorent leurs conditions de vie.

Partie prenante de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale, le RESOF développe un partenariat soutenu avec le Ministère de l'Agriculture à travers son bureau de la formation, les écoles nationales de formation, les cadres de concertation des producteurs et élus locaux

Le RESOF est constitué de 45 membres qui sont localisés dans la vallée du fleuve Sénégal ou qui sont implantés dans d'autres régions mais y développent des actions de formation. Il est hébergé par le CIFA.

Section IV

**COMMUNICATIONS
ET PANEL**

Communication N° 1

Bara GUEYE

Modérateur : Jacques FAYE, sociologue rural

Bara Guèye est socio-économiste, spécialisé dans les questions de développement rural. Il travaille au sein de l'équipe du Programme Zones Arides de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) depuis une dizaine d'années et est actuellement Directeur du programme IIED Sahel basé à Dakar, au Sénégal. M. Guèye, qui est formateur et chercheur, a principalement axé son travail sur la promotion des méthodes participatives en Afrique de l'Ouest. Plus récemment, il a également participé à des recherches ayant trait à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, à la gestion des ressources naturelles (GRN) et à la gouvernance locale.

Concept et caractéristiques clefs de l'exploitation familiale rurale

Plan de la communication

Introduction

Concepts et définition de l'exploitation familiale

Principales caractéristiques

Quelques éléments de comparaison avec l'agriculture commerciale

Dynamiques

Défis et perspectives

Conclusion

Résumé de la communication

L'objectif de cette communication est de proposer quelques éléments de définition et de caractérisation des exploitations familiales rurales et de dégager des axes de réflexion sur leurs dynamiques actuelles ainsi que certains défis auxquels elles font face. Ces exploitations agricoles évoluent dans un contexte national, régional et international soumis à de multiples mutations ce qui augmente leur vulnérabilité et fragilise leurs chances de survie.

Il est important de mener une analyse prospective pour voir quels pourraient être les impacts des différentes évolutions en cours sur les stratégies d'adaptation des exploitations familiales.

Dans une première partie du document, l'auteur décrit la grande diversité de situation que l'on peut rencontrer au niveau des différents types d'exploitations familiales qui sont cependant toutes caractérisées par un lien très étroit entre l'activité économique et la structure familiale.

La diversité des exploitations familiales réside principalement dans le mode d'articulation entre les fonctions de production, de consommation et d'accumulation qui représentent les trois unités constitutives de l'EFR.

Le travail au sein de l'exploitation est essentiellement réalisé par les membres de la famille qui ne perçoivent pas de salaire au sens conventionnel du terme. Le recours à une main d'oeuvre salariée occasionnelle est parfois observé dans certaines situations. La main d'oeuvre

familiale procure à l'exploitation un avantage comparatif certain par rapport à l'agriculture commerciale particulièrement en période de crise ou de conjoncture difficile.

Su le plan de la préservation des ressources naturelles, les exploitations familiales mettent en oeuvre des modes d'utilisation et d'exploitation de ces ressources qui s'appuient sur des principes de durabilité contrairement aux exploitations commerciales plus soucieuses d'une rentabilité immédiate de leurs investissements. Ce point de vue n'est pas partagé par tout le monde et doit être nuancé selon les pratiques agricoles mises en oeuvre.

La diversification des activités constitue une stratégie pour gérer le risque et la multiplicité des besoins. Les risques peuvent être liés au marché ou de nature climatique.

En règle générale, les superficies moyennes par exploitation sont relativement faibles, la majorité ne disposant pas de plus de 5 ha. L'exploitation familiale se caractérise par une certaine flexibilité dans l'allocation des ressources ce qui lui permet d'opérer les ajustements nécessaires pour répondre à des situations de crise ou saisir de nouvelles opportunités offertes par le marché. Les EF s'appuient sur de fortes valeurs de solidarité familiale et communautaire qui constituent un des éléments clés de la lutte contre la vulnérabilité et la pauvreté en milieu rural. La taille de la population familiale constitue une opportunité pour faire face aux risques et à la vulnérabilité. Les familles nucléaires sont souvent beaucoup plus vulnérables et ne peuvent bénéficier d'économies d'échelle en matière de production, d'investissement et de diversification des revenus.

Différentes études montrent que les exploitations familiales présentent un certain nombre d'avantages par rapport aux grandes fermes commerciales particulièrement dans les contextes où il existe un relatif surplus de main d'oeuvre agricole.

Les exploitations familiales ne constituent pas une catégorie homogène. Elles renferment plusieurs types d'exploitation avec des niveaux de performance et de viabilité très variables en fonction de leur degré de sécurité foncière, de l'importance et de la qualité des terres, de la taille et de la structure de la main d'oeuvre et de l'accès aux financements et aux marchés.

Il est hasardeux de vouloir dresser une typologie des exploitations familiales car on se heurte toujours au choix des critères de classification (accès au marché, taille, main d'oeuvre, équipement, système de production....). Toute typologie des exploitations familiales doit répondre à un objectif précis. Une typologie basée sur le degré d'ouverture au marché est cependant proposée dans le document.

Les exploitations agricoles familiales évoluent dans un contexte soumis à de multiples transformations qui vont inévitablement influencer la vie des ménages ruraux. Ces changements déjà visibles aujourd'hui risquent de se renforcer dans le futur:

- Réduction des capacités d'insertion des exploitations familiales dans les processus économiques globaux
- Réduction continue des superficies par exploitation
- Baisse continue de l'âge moyen des chefs d'exploitation
- Prééminence de plus en plus marquée du pouvoir économique sur le pouvoir social
- Individualisation de plus en plus marquée des stratégies de gestion des risques
- Reconfiguration de la structure des revenus et recul de la place des revenus agricoles dans les zones à forte migration

- Croissance continue de la demande urbaine en produits agricoles

Parmi les grands défis à relever l'auteur mentionne le décalage entre le pouvoir "politique" des organisations paysannes qui s'est considérablement renforcé durant ces dernières décennies et leur réel pouvoir "économique" qui demeure très faible. Un autre défi mentionné concerne la faible articulation des stratégies développées par les organisations paysannes avec le processus de décentralisation en cours. Au plan politique, on observe une certaine tendance à une dualisation du secteur agricole qui se traduit par une opposition entre une agriculture "moderne" réservée à un nombre limité d'entrepreneurs et une agriculture familiale pratiquée par la majorité des agriculteurs. Ces deux formes d'agricultures entre souvent en compétition pour l'accès à certaines ressources clés comme la terre, le marché, l'eau ou même le financement.

En conclusion

Les exploitations familiales agricoles africaines sont aujourd'hui à la croisée des chemins. Elles constituent le socle principal de la production agricole et alimentaire en Afrique et elles continueront encore pendant longtemps de jouer ce rôle car en dehors de leurs fonctions économiques, elles remplissent également plusieurs autres rôles à caractère social, culturel et technique. Aujourd'hui, elles subissent de profondes transformations qui proviennent à la fois de leur propre évolution mais également des mutations qui s'opèrent au sein de l'environnement économique, politique et culturel qui les entoure. Elles inventent en permanence de nouvelles formes d'adaptation à ces changements. Etant donné le rôle essentiel qu'elles jouent dans le domaine de la régulation sociale et dans la lutte contre la vulnérabilité et la pauvreté en milieu rural, elles doivent constituer les piliers de toute stratégie de développement agricole et rural qui doit être basée sur la construction d'une vision claire et partagée sur le futur de l'agriculture familiale. Celle-ci doit être portée par des organisations paysannes politiquement et économiquement fortes, capables d'influencer les politiques publiques. Il est réconfortant de voir que cette prise de conscience est déjà très forte au sein des organisations paysannes qui ont déjà obtenu plusieurs acquis dans le domaine de la loi d'orientation des politiques agricoles qui reconnaît aujourd'hui le rôle que les exploitations familiales agricoles peuvent jouer dans le processus de transformation de l'agriculture.

Communication N° 2

Séraphin BIATCHON

Modérateur : Jacques FAYE, sociologue rural

Séraphin BIATCHON est Secrétaire Exécutif de l'ANOPACI (Côte d'Ivoire) et membre du ROPPA.

Plan de la communication

I- INTRODUCTION

II- DEFINITION ET PERFORMANCES DE L'EXPLOITATION FAMILIALES

III- LES ENJEUX DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT SOUS-REGIONALES ET INTERNATIONALES

A- Les politiques développées par les Etats

Le monopole de l'Etat (1960 -1980)

Le désengagement de l'Etat

B- Les nouvelles Politiques

IV- LES BESOINS DES OP

Les faiblesses des OP

Les besoins des OP

V- LES CONTRAINTES A LEVER

VI- QUEL AVENIR POUR LES EFR EN AFRIQUE DE L'OUEST

VII- CONCLUSION

Résumé de la communication

En introduction l'auteur présente l'importance de l'agriculture familiale dans l'économie ouest-africaine qui emploie entre 45 et 80 % de la population active et contribue à quelques exceptions près à 60 à 80 % des recettes d'exportation.

Selon le ROPPA, cette agriculture repose principalement sur les exploitations familiales qui sont en même temps "des unités de production au sein desquelles s'exercent des activités agricoles de transformation, de commercialisation et des activités non agricoles" et des "unités socioculturelles à travers lesquelles se développent des activités sociales et se reproduisent les communautés sociales".

Ces unités sont très souvent de petite dimension et pratiquent une agriculture selon un mode extensif. Malgré ces faiblesses, sur les deux dernières décennies, les productions céréalières et de rente sont sensiblement en hausse.

Le chapitre suivant analyse l'évolution des politiques développées par les Etats et les conséquences des ajustements structurels sur la position de Etat contraint de se recentrer sur ses fonctions régaliennes.

Les nouvelles politiques nationales et régionales confèrent un rôle de plus en plus important aux organisations de producteurs dans l'élaboration des cadres d'orientation de la politique communautaire. Les agricultures africaines sont confrontées à une forte concurrence sur leurs propres marchés.

Le chapitre suivant est consacré aux besoins des OP qui sont encore faibles sur les plans de la formation, de l'information et des capacités de négociation. Les OP ont besoin d'appuis méthodologiques nécessaires à leur structuration efficace. L'auteur déplore le manque de soutien financier en particulier de la part des pouvoirs publics.

En ce qui concerne les contraintes qui pèsent sur l'agriculture familiale et qu'il conviendra de lever, l'auteur mentionne en premier lieu l'accès à la terre et à l'eau. Il considère que les OGM constituent une menace pour les exploitations familiales et pour les pays en développement par la dépendance vis-à-vis des firmes internationales qui en résulte.

Les dispositifs de formation, dans un état de délabrement avancé, doivent être dotés de ressources importantes afin de former de véritables chefs d'entreprise et ainsi favoriser la pérennisation de l'exploitation familiale. Les OP doivent être partie prenante de ce processus de rénovation des dispositifs de formation. Le rôle des OP doit également être renforcé au niveau des structures de conseil et de recherche agronomique.

En conclusion si l'avenir des exploitations familiales rurales se trouve entre les mains des États, il appartient aux OP de peser davantage dans les prises de décision.

Communication complémentaire

Saliou SARR

Modérateur : Jacques FAYE, sociologue rural

Saliou SARR est Vice-Président de l'ASPRODEB et Président de la FPA

Résumé de la communication

L'auteur donne en préambule une définition de la politique agricole : "**c'est un ensemble d'actions coordonnées, cohérentes et continues menées par les pouvoirs publics à l'égard de l'agriculture**". Il s'agit d'un processus d'orientation et de réorientation permanent.

Afin de répondre à une première question qui concerne le niveau de participation actuelle de EFR dans l'élaboration des politiques agricoles, un rapide survol de l'évolution des politiques mises en œuvre au Sénégal durant ces dernières décennies a été présenté.

Concernant la période des années 60 – 80 le développement de l'agriculture a été organisé autour de trois objectifs : autosuffisance par le développement des cultures vivrières, modernisation par la technique, diversification des productions. L'approche se fondait sur l'animation rurale pour favoriser la « participation responsable » des ruraux, les Centres d'Expansion Ruraux Polyvalents et les coopératives pour l'accès aux crédits et aux intrants avec pour principaux instruments le Programme Agricole et la Caisse de stabilisation et de péréquation des prix pour garantir les revenus des ruraux.

Durant cette période l'Etat et ses démembrés se comportent comme les acteurs principaux du développement agricole à la place des paysans.

Suite à cette première période une phase « d'ajustement » a été mise en place avec un désengagement progressif de l'Etat au profit du secteur privé et des organisations paysannes. La NPA en 1984 avait pour fondements : la suppression des subventions aux intrants, la privatisation du Crédit Agricole et la libéralisation du commerce. Le PASA en 1995 est articulé autour de trois objectifs : amélioration des conditions de vie des ruraux, baisse de la pauvreté et meilleure sécurité alimentaire.

C'est au cours de cette phase que commence la participation des OP et des EFR dans l'élaboration des politiques par leur participation à l'élaboration des documents cadres concernant le développement agricole : LPDI, PSAOP et enfin en 2003 mise en place d'un processus participatif large pour l'élaboration de la loi d'orientation agro sylvo pastorale promulguée en 2004. Malheureusement à ce jour il n'y a pas encore de décrets d'application. Cette participation des OP est le résultat d'une mobilisation forte des paysans.

Sur le plan sous régional on peut parler de processus participatif au niveau de l'UEMOA lors de l'élaboration de la PAU et au niveau de la CEDEAO pour l'élaboration de la PA par l'implication des OPA et du ROPPA.

Concernant la prise en compte et la reconnaissance des EFR sur le plan sous régional, l'auteur estime que d'énormes progrès ont été réalisés mais sur le plan de l'implication financière des Etats il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour positionner les agricultures africaines dans les mêmes conditions que les autres agricultures du monde.

Si les EFR sont mises dans de bonnes conditions (accès à l'eau, aux semences, aux intrants, aux crédits et aux marchés), elles peuvent être modernes, rentables et compétitives.

Temps forts des débats

Suite à ces trois communications introductives qui ont retenu toute l'attention des participants les débats ont été organisés en deux tours de table à savoir dans un premier temps : **les concepts, définitions et caractéristiques des EFR** et dans un deuxième temps **les stratégies des EFR**.

Contributions et questions des participants:

La formation professionnelle de base dispensée au niveau de l'exploitation familiale est trop souvent oubliée.

On doit mentionner une absence de partage des responsabilités au sens démocratique du terme en ce qui concerne le pouvoir, la prise de décisions et la répartition des revenus ce qui entraîne une inéquité économique. Il y a concentration des pouvoirs aux mains du chef d'exploitation.

Nécessité d'une restructuration de l'exploitation familiale qui doit être dotée d'un statut juridique et d'un organigramme.

Le renforcement des capacités au sein de l'EFR est une nécessité.

Dans les exploitations traditionnelles il existe des modes de transmission des savoirs et savoirs-faire qu'il faut prendre en compte dans la caractérisation des exploitations (réseaux familiaux et traditionnels)

Il ne faut pas oublier l'analyse des coûts d'opportunité dans l'analyse au niveau des EFR.

En ce qui concerne la pérennisation de la formation, quelle peut être la contribution des OP en matière de financement de la formation ?

La spécificité des éleveurs transhumants n'est pas prise en compte par les dispositifs de formation proposés (inadéquation des outils de formation) malgré des besoins de formation.

Eviter d'opposer EFR et entreprise privée car l'EFR est une entreprise qui est capable d'être performante.

Jusqu'à quel niveau d'intensification peut-on parler d'EFR ?

On déplore une perte rapide des connaissances traditionnelles au niveau des exploitations (nature, météo).

Mettre en place un dispositif de mesure d'impacts dans les EFR.

Il convient dans la caractérisation des EFR d'analyser les mutations qui s'opèrent au niveau des exploitations en rapport avec leur environnement.

Il manque dans la caractérisation les aspects trajectoires de l'exploitation.

Quelle doit être la dimension minimum d'une exploitation pour qu'elle soit viable ?

Il faut être prudent sur l'augmentation des performances de l'agriculture africaine car cette augmentation est davantage liée à une augmentation des surfaces qu'à une amélioration de la productivité. La cohabitation entre l'exploitation familiale et l'entreprise agricole peut constituer pour l'EF une opportunité de rente par la cession d'une partie des terres.

Le faible niveau de mécanisation, l'exode rural et la dégradation des terres hypothèquent grandement l'avenir des exploitations familiales rurales.

Réponse des communicateurs :

Sur la formation traditionnelle : il est important de voir comment le processus de formation traditionnelle peut être intégré dans les dispositifs et les approches de formation.

Sur la typologie : une typologie n'a de sens que lorsqu'on en précise la finalité. La typologie présentée est une typologie politique.

Sur l'intensification : le niveau d'intensification ne constitue pas un critère discriminant entre l'exploitation familiale et les autres formes d'exploitation.

Sur l'évolution des exploitations : il est clair que les situations agro-écologiques ont une influence sur la structure et le fonctionnement de l'exploitation

Sur la main d'oeuvre: l'EFR s'appuie sur la main d'oeuvre familiale mais dans certaines situations elle peut faire appel à une MO externe selon les choix d'allocation des ressources disponibles.

Sur la diversité : lorsqu'on a parlé d'exploitation familiale, on a parlé de façon générique et on a pas exploré la diversité des réalités de l'exploitation familiale

Sur la viabilité : la viabilité d'une exploitation ne se limite pas seulement à la rentabilité de la production agricole.

Sur la modernisation : sans modernisation les exploitations sont vouées à disparaître. Si nous voulons devenir professionnels, il faut avoir des règles et les respecter.

Sur la caractérisation: ce qui caractérise l'EFR ce sont ses contradictions internes car elle est à la fois une famille et une entreprise. Le chef d'entreprise peut licencier, le chef d'exploitation lui ne peut pas.

Communication N° 3

Pierre DEBOUVRY

Modérateur : Emmanuel DIONE, ENDA Dakar

Pierre DEBOUVRY est socio-économiste rural, spécialisé dans les ressources humaines du secteur rural. Il possède une très longue expérience professionnelle en qualité de consultant en matière d'ingénierie des dispositifs de formation dans de nombreux pays africains ainsi qu'une expérience confirmée en qualité d'Enseignant formateur au CNEARC de Montpellier (France)

La formation de masse face aux enjeux de développement des exploitations familiales rurales ouest-africaines

Plan de la communication

- 1 Rappel de quelques concepts de base
- 2 Pourquoi une « formation professionnelle agricole de masse »
- 3 Bilan-diagnostic de la « formation professionnelle agricole de masse »
- 4 Bilan et leçons pour le futur

Résumé de la communication

En introduction l'auteur présente un constat de situation en ce qui concerne les dispositifs de formation agricole en place en Afrique de l'Ouest francophone. Ces dispositifs de formation conçus dans les années soixante ne répondent pas ni quantitativement ni qualitativement aux besoins actuels du monde rural.

Ces dispositifs nationaux, ne préparant l'ensemble des ressources humaines du secteur agricole (de l'ouvrier agricole au docteur ingénieur en passant par l'ensemble des producteurs/trices), ne répondent pas aux besoins actuels du secteur agricole et rural tant en termes de capacité d'accueil que de consistance des programmes. De toute évidence, ils ont besoin d'une profonde réforme pour remplir leur mission au sein d'un secteur qui sera de plus en plus confronté à des enjeux complexes et difficiles.

La nécessité d'une approche "de masse" pour la formation du capital humain est développée par rapport aux données concernant l'évolution démographique actuelle et future, aux conséquences de la mondialisation sur les économies africaines et à la vulnérabilité des agricultures africaines par rapport aux changements climatiques prévisibles.

Données démographiques, mondialisation et changements climatiques concourent à imposer une approche globale de préparation du capital humain du secteur agricole et rural aux enjeux présents et futurs qu'il a et aura de plus en plus à affronter au cours des prochaines décennies. Ces réalités nous rappellent qu'il s'agit bien d'un phénomène de masse touchant la totalité des ruraux et non de populations restreintes circonscrites à quelques projets

Dans une troisième partie du document, l'auteur développe les multiples enjeux et défis à relever impérativement par les divers groupes d'acteurs situés aux différents niveaux de l'organisation politique, sociale et économique d'un pays.

Les différents enjeux présentés ci-dessus ne sont pas exceptionnels ; ils ont existé ou existent dans de nombreuses autres régions du monde. Leur spécificité dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, réside dans leur concomitance et leur interactivité sur une période de temps très courte (30 ans)! Ils sous-tendent de multiples besoins de compétences à satisfaire. De toute évidence ils ne pourront pas être relevés par une paysannerie analphabète à 80 %, peu organisée et sans accès à la formation professionnelle.

Certes il existe des programmes sectoriels de professionnalisation, de formation rurale, de protection de l'environnement, de modernisation de l'agriculture, de lutte contre la pauvreté, etc. S'ils obtiennent certains résultats, il faut reconnaître qu'ils n'arrivent pas à générer une véritable dynamique de base par manque de synergie entre eux liés d'abord à, leur mode de conception puis d'exécution (différentes autorités de tutelle, différents bailleurs de fond, etc.)

La quasi-totalité des groupes d'acteurs du secteur agricole et rural s'accorde a priori sur la nécessité de mettre en place une formation professionnelle de masse. Toutefois face aux effectifs à envisager, donc au volume des financements en découlant, chacun adopte une prudente attitude expectative

Seule une demande forte émanant directement des producteurs et productrices désireux de développer leur entreprise familiale est capable de générer des organisations professionnelles fortes (parce que contrôlées socialement par leur base) et des programmes nationaux efficaces par souci de répondre à une demande fortement exprimée par des ruraux formés et organisés professionnellement.

Seule une formation agricole et rurale de base et de masse ambitionnant la formation d'une nouvelle génération de producteurs/trices en 30 ans peut permettre de générer une telle synergie. Elle doit permettre de rapidement mettre en place une masse critique d'exploitants/tes qui deviendra le ferment de toute la paysannerie, des OPA et, de la participation des ruraux aux programmes nationaux depuis leur conception jusqu'à leur réalisation. Pour ce faire, il faut nécessairement préparer l'ensemble des groupes d'acteurs (du chercheur au producteur).

Dans un quatrième chapitre du document, l'auteur retrace la genèse du concept "formation professionnelle agricole de masse" et décrit les différentes expériences conduites dans ce domaine au cours des décennies passées. L'élaboration de "Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale" engagée au Mali et au Sénégal et dans une moindre mesure dans d'autres pays de l'Afrique subsaharienne suscite un intérêt certain en matière d'approche globale de cette question

La formation professionnelle de base et de masse n'est pas une nouveauté. Les premiers écrits en sa faveur remontent en 1921 et, par la suite, elle fut régulièrement abordée (1931, 1953, 1982). Depuis 1985, avec l'effondrement du secteur agricole, elle connaît un certain regain d'intérêt. Toutefois, il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'un nouvel épisode du vieux rêve velléitaire ou d'un début de concrétisation.

Les difficultés rencontrées pour aboutir à une véritable prise en compte au niveau politique de la nécessité d'une refondation de la formation agricole et rurale sont analysées sous l'angle des

résistances au changement, de la dimension sociétale qui doit sous-tendre la démarche, le manque d'outils conceptuels et surtout le manque de conviction ferme des sphères de décision.

Confiant en l'implacabilité de leur démonstration fondée sur les enjeux générés par les inéluctables croissances démographiques et urbaines, les promoteurs historiques de cette nouvelle phase se sont heurtés à de nombreux obstacles liés à la résistance au changement, et au refus implicite de s'engager dans une réflexion sociétale. Ils ont surtout découvert qu'ils leur manquaient d'outils conceptuels pour convaincre les sphères de décision de mettre en oeuvre des programmes nationaux de Refondation de la formation agricole et rurale.

En conclusion, l'auteur achève son propos sur une analyse mitigée de la prise en compte de la thématique "formation professionnelle agricole de base et de masse" qui bénéficie d'une reconnaissance certaine au niveau des instances internationales africaines et multilatérales mais qui manque encore de réalisation concrète et d'outils en matière d'économie de l'éducation.

La mise en oeuvre de politique nationale de formation agricole et rurale apparaît aujourd'hui comme un produit émergent porteur d'espoirs mais combien fragile. Il faut continuer à sensibiliser tous les groupes d'acteurs à la problématique posée et former dès maintenant une expertise africaine

Temps forts des débats

Contributions et questions des participants:

Il faut reconnaître que malgré l'urgence des défis et enjeux, l'Afrique "n'a pas le levier de son propre développement en main".

En ce qui concerne l'accès aux marchés agricoles des EFR, le problème est de sécuriser la production en amont et en aval. L'accès aux intrants comme les semences doit être garanti

Quelles sont les causes de l'augmentation per capita de l'importation de céréales ? Est-ce que les aides alimentaires n'ont pas fragilisé la production locale ? contribué à changer les habitudes alimentaires ? déstabilisé les économies agricoles ?

La pertinence de la formation est maintenant une évidence. Or aujourd'hui on forme dans l'agriculture des jeunes qui n'ont pas pu réussir ailleurs. Il faut que la formation agricole soit plus attrayante.

Dans les perspectives tracées on ne voit pas la place réservée aux modes de transmission endogènes des savoirs. Comment peut-on y arriver ?

Quelle est la situation aujourd'hui des petites exploitations en Europe ? Quelles leçons pouvons nous en tirer ?

